

Pour se détendre de ce travail intense mais gratifiant, Jim utilise son vélo aussi bien pour se rendre au travail et en revenir qu'en fin de semaine. Il fait de la natation et s'investit à fond dans le jardinage. En ce moment, il assiste à des conférences de la série des Amis de la ferme données à la ferme expérimentale.

SERV offre une vaste gamme de services administratifs parmi lesquels ceux de déménagement et de prise de rendez-vous avec Santé Canada, des séances d'information et des ateliers préparatoires à l'affectation et au retour, des ateliers sur l'emploi du conjoint et des services de conseil pour l'éducation des enfants à charge, des ateliers sur la retraite, des renseignements et de la documentation sur les missions ainsi que toutes sortes de renseignements relatifs aux avantages sociaux des employés tels que les régimes de soins médicaux et dentaires, la retraite, la politique en matière de harcèlement, les conventions collectives, etc. Le Centre est également doté d'un petit centre de documentation et est en outre responsable du programme pour l'emploi des conjoints et de celui de reconnaissance et de récompense. SERV est ouvert de 8 h à 17 h et se trouve dans le grand hall de l'édifice Pearson.

## Le poste de coordinatrice communautaire *ou la saga macramé*

Les opinions exprimées dans cet article sont celles de l'auteur et ne sauraient engager tous les membres de l'équipe de rédaction.

(Nonobstant la qualité et la quantité de travail que plus d'une coordonnatrice communautaire ont accompli)!

Quelque part un échec, puisque qu'en près de vingt ans, nous n'avons pas réussi à faire du poste de coordonnatrice communautaire (cc) davantage qu'un « postet » de seconde zone que des femmes, (des hommes?) diplômées et souvent avec de l'expérience dans des domaines tels la santé, l'éducation, etc. ont toujours un peu de gêne à avouer qu'elles occupent. Ce poste fait autant d'effet que notre rôle de « faiseuses de thés », et en fait un moins bon que le bénévolat d'antan, puisque parler de ses « œuvres » permettrait au moins une ou deux intrusions acceptables dans les conversations.

Je suis pourtant assez fière de mon CV qui en vaut d'autres, je suis pourtant toujours convaincue de l'importance que devrait avoir ce poste et j'ai encore beaucoup de satisfaction à remplir les tâches qu'il implique, plus certaines autres.

Déjà en 1982, à Paris, je travaillais à la création d'un poste et à l'élaboration d'une description de tâches pour les CC. Deux des conclusions de mon rapport n'ont pas été retenues, à savoir :

1. que le/la CC devrait répondre directement au chef de mission, travailler avec les services administratifs de la mission, mais ni en dépendre, ni surtout être identifié(e) comme un service administratif.
2. que le/la CC devrait avoir un rôle d'intermédiaire à jouer entre les employés canadiens et leurs familles (qui en manifesteraient le désir) et le chef de mission pour des cas difficiles à régler avec des services de la mission.

J'aimerais avoir tort et que l'on me convainque que ce n'est pas à cause de ces omissions que ce poste a végété et est considéré encore et encore davantage aujourd'hui comme un « truc de bonne femme » par trop d'employés, autant femmes qu'hommes, autant canadiens que locaux.

Après une expérience de plus de trente ans comme épouse de diplomate, mère de famille à l'étranger avec quatre enfants, de femme professionnelle sans profession parce qu'habilitée dans des domaines inutiles à la fonction publique, de francophone qui a vite constaté que l'anglais avait vaincu l'« esperanto », je crois avoir participé à toutes les courses à obstacles que le Ministère propose aux conjoints. Par conséquent, je ne crois pas parler au travers de mon chapeau quand je dis que les problèmes les plus fréquents à l'arrivée dans un nouveau poste et qui surpassent souvent en intensité le « choc culturel » ce sont les déceptions de logement, d'ameublement, ainsi que toutes les difficultés de logistique qui se greffent au quotidien. L'être humain étant ce qu'il est, il peut s'ensuivre des incompréhensions et dans certains cas, des situations tellement pourries, qu'elles sont à l'origine de disputes familiales, de remise en question de choix de carrière, de séparations, de dépression nerveuse. Et bien, malgré tout cela, la description de tâches des CC, encore en 2000, ne mentionne que les points suivants:

- 1) Services d'information et d'orientation
- 2) Activités communautaires
- 3) Communiqués de services communautaires.

Par conséquent, il n'y a pas de mandat d'intermédiaire, pas de statut de médiateur, aucun droit au coup de poing sur la table, à peine le droit à l'information. Bien évidemment, si le rôle du/de la CC se borne à photocopier de l'info et des recettes ainsi qu'à organiser des cafés et des petites fêtes sans aucun budget, cela explique en partie pourquoi si peu d'hommes ont fait fit du respect humain et postuler pour cette « jobine » qu'on a tout fait pour maintenir au bas de l'échelle.

Je déplore le fait que les services communautaires soient sous-utilisés. On aurait dû depuis longtemps, faire officiellement appel à nos services et nous faire plus de place au sein des comités qui prennent des décisions qui impliquent le bien-être de la communauté, exiger que tous les services de la mission qui sont des services pour la communauté canadienne se réunissent régulièrement avec le/la CC pour lui donner de l'info provenant de leur domaine respectif. Sous prétexte de ne pas dédoubler les services, on a coupé les CC de toute information qui leur permettrait de faire vraiment leur travail auprès de la communauté. Ce poste est si peu « vu », qu'il ne viendrait à personne l'idée qu'on pourrait peut-être en tirer quelque chose!

Je déplore le manque de substance dans la description de tâches, ce qui contribue à maintenir le poste en état d'infériorité par rapport à pratiquement tous les postes subalternes de la mission et par conséquent à justifier le fait que le salaire soit basé uniquement sur le nombre d'employés canadiens à la mission plutôt que sur tous les autres critères propres à chaque mission et qui en font ce qu'elles sont : grandes missions avec des problèmes de logement, de communication, de transport, petites missions avec des risques pour la santé, des lacunes en éducation, en activités culturelles, d'autres missions dans des pays au climat difficile, aux langues compliquées, etc. A-t-on jamais réduit de plus de 20 % d'un seul coup le salaire d'un employé préposé à d'autres services pour la communauté canadienne (logement, meubles, ménage, déménagements, etc.) parce que le nombre de canadiens était passé de 80 à 79!!!

Ces problèmes ne peuvent être réglés par la mission. C'est Ottawa qui peut renforcer la description de tâches. C'est aussi à Ottawa que l'on peut donner plus de prestige à ce poste qui a toujours l'air d'un bonbon pour consoler quelques épouses en manque de carrière!

Jacqueline Bilodeau  
Coordinatrice communautaire, Londres